SAINT-BONNET-DE-BELLAC ■ Quelque 80 personnes ont assisté à la réunion d'information tenue par la CRI

Limoges - Paris : touche pas à mon POLT

La coordination des riverains et des impactés (CRI) contre le projet LGV Limoges - Poitiers a organisé, mercredi, une réunion d'information dans le nord du département.

Stéphanie Barrat
stephanie.barrat@centrefrance.com

Après Le Palais-sur-Vienne, Bellac, Chaptelat, Saint-Jouvent, Peyrilhac, la coordination des riverains et impactés (CRI) par le projet de LGV Limoges - Poitiers a organisé mercredi 9 novembre son 6e débat public à Saint-Bonnet-de-Bellac.

Devant quelque 80 "auditeurs" le président de la CRI, Stéphane Lafaye et son porte-parole Yvan Tricart ont présenté la CRI, informé les personnes présentes sur les avancées du projet et ont proposé des alternatives.

Une fois les derniers réglages du micro et du projecteur effectués dans la salle des fêtes, la réunion a pu commencer.

1 Qu'est-ce que la CRI ? L'association CRI a été créée il y a un an dans le but de lutter contre le projet LGV en démontrant son inutilité et en proposant des alternatives utilisant des structures déjà existantes. La CRI se compose d'usagers, d'élus, de citoyens impactés et d'associations. « Nous sommes une structure indépendante de tous partis politiques et de toutes collectivités locales », précise le président Stéphane Lafaye.

RÉUNION PUBLIQUE. La CRI informe les habitants du nord du département, pour la première fois, ils tenaient une réunion à Saint-Bonnet. SB

2 Où en est-on du projet LGV ? Aujourd'hui, les études préalables à l'enquête publique du projet LGV Limoges - Poitiers menées par Réseau Ferré de France (RFF) continuent d'avancer, « alors que de nombreuses questions restent sans réponse aux plans humain, environnemental, financier et même politique », assure Stéphane Lafaye. « L'impact aussi bien durant les cinq ans de travaux que par la suite pour les communes concernées et leurs habitants sera considérable, c'est une véritable tranchée qui va dévaloriser les communes sans compensation acceptable pour le patrimoine naturel et architectural local », ajoute-t-il.

L'enquête publique est prévue en 2012, pour l'instant, RFF assure travailler à l'élaboration du dossier qui servira de support à l'enquête.

3 Les propositions et actions de la CRI. Les membres de la CRI ont avancé, comme argument premier, la différence de coût entre la LGV et le POLT, 1,5 milliard (1) d'un côté contre 500 millions de l'autre pour un gain de temps de 1 h 55 à 2 h 30 (2). Des chiffres contestés par le seul partisan de la LGV dans la salle : « C'est faux, le POLT coûterait 8 milliards d'€ lance celui qui n'a pas souhaité se présenter. « Je suis parti de Saint-Bonnet-de-Bellac à 18 ans car il n'y avait pas de travail et aujourd'hui je reviens et il y en a encore moins, alors si le TGV, quel qu'il soit, peut créer des emplois, on aura gagné. Il faut la quatre voies et la LGV pour s'ouvrir vers la façade atlantique », renchérit l'homme.

Dans la salle, les contre arguments fusent : « à Reims, la LGV n'a rien apporté au contraire et des études sur les retombées le prouvent », assure Marcel Bayle, conseiller municipal de Peyrilhac. Les "anti" projet LGV ne contestent pas le fait de relier à grande vitesse Paris et Limoges mais maintiennent la pertinence de la ligne POLT.

« En ce qui concerne le financement, les conseils généraux de la Vienne, de la Creuse et la Corrèze, ainsi que la région Poitou-Charentes ne souhaitent plus financer le projet. La région Limousin, le département de la Haute-Vienne, et les agglomérations de Poitiers et de Limoges seront donc les seuls à payer la note », affirme Yvan Tricart (3).

Puis, les membres de la CRI ont ensuite souligné l'incohérence de l'aménagement du territoire qui met en « concurrence » trois projets qui ont le même objectif : « Relier le centre de la France dont le Limousin au réseau TGV européen ». La ligne LGV Limoges - Poitiers, l'amélioration de la ligne POLT (Paris, Orléans, Limoges, Toulouse) et le nouveau projet POCL (Paris, Orléans, Clermont-Ferrand, Lyon).

« Parmi ces trois projets, il faut se demander lequel est le plus convenable et il me semble que le meilleur est le POLT, explique le conseiller général de Bellac Claude Peyronnet. Le courage des élus serait de reconnaître qu'ils se sont trompés ». ■

RÉUNIONS RFF

Le tracé en 3D. Des courriers ont été adressés aux propriétaires de terrains concernés par le tracé de la LGV pour les informer qu'RFF tiendra deux réunions pour leur présenter le tracé grâce à une maquette en 3D. Les rendez-vous sont fixés mercredi 16 novembre à 19 heures à la salle des associations du foyer club de Peyrat-de-Bellac et jeudi 17 novembre à 18 heures à la salle Jean-Blanzat de Bellac.

(1) Selon RFF le montant des travaux s'établit entre 1,5 et 1,6 milliard aux conditions économiques de 2009.

(2) Selon la CRI, le POLT rénové reliera Limoges à Paris Austerlitz en 2 h 30 tandis que la LGV permettra de relier Limoges à Paris Montparnasse en 2 h 05 (direct) et 2 h 15. RFF parle de 2 h 05 pour 9 trains sur 10 avec les 10 minutes d'arrêt à Poitiers pour couplage avec d'autres rames et de 1 h 55 pour les trains directs.

(3) Selon RFF, aucune décision n'a encore été prise au sujet du financement. Il sera l'objet d'une discussion en 2012 entre l'État et les collectivités concernées. Pour la CRI, le financement de la LGV incombe pour 1/3 à l'État et les collectivités, 1/3 à RFF et 1/3 au privé.